

16, rue Paul Bert - Place François Mitterrand B.P. 9 - 59124 ESCAUDAIN - Tél.: 03 27 44 07 04

www.ville-escaudain.fr

SommaireEDITO:page 2ENSEIGNEMENT:pages 12 et 13QUARTIERS:page 3JEUNESSE:page 13HYGIÈNE, SÉCURITÉ:pages 4 et 5NATURE ET ENVIRONNEMENT:page 14FINANCES:pages 5 et 6DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE:pages 14 et 15CÉRÉMONIES:pages 7 et 8ESPACES NUMÉRIQUES:page15TRAVAUX:pages 9 et 10MANIFESTATIONS À VENIR:page 16

EDITO

CULTURE: pages 10 et 11



Chères Escaudinoises, Chers Escaudinois

L'année 2015, vous en conviendrez, n'a pas débuté sous les meilleurs auspices avec cette tragédie qui a touché «Charlie Hebdo», la prise d'otages à l'Hyper Cacher qui a suivi, puis ces massacres perpétrés par des terroristes se réclamant d'un «Etat islamique», enfin ces migrants victimes de trafics et sombrant en Méditerranée, à nos portes ...

Cela nous concerne tous tant il y a atteinte à l'Humanité, à nos valeurs fondamentales de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.

Fraternité et espoir, valeurs trop absentes lors du dernier scrutin électoral alors qu'elles sont tout simplement l'expression républicaine du vouloir vivre en commun. Un vouloir vivre ensemble qui trouve sa source dans la volonté de chacun de s'investir dans une véritable communauté fondée sur des valeurs humanistes et universelles.

Mais force est de constater d'année en année, que les inégalités sociales, l'absence d'avenir, le chômage et l'insécurité s'accroissent et arrivent, je le pense, à un point insupportable pour certains électeurs.

Je veux donc faire passer un message simple : il n'y a pas de fatalité à cette déliquescence de la société.

Il nous faut garder espoir et comprendre que chacun à son niveau peut faire beaucoup.

Voyez comment chaque jour des hommes, des femmes, jeunes et moins jeunes, s'investissent pour le bonheur d'autrui, pour améliorer notre société. Je pense bien sûr à toutes celles et tous ceux qui, dans l'ombre, donnent de leur temps dans l'action publique, au sein des associations caritatives, sportives, culturelles, de quartiers ...

Merci ! Vous êtes les acteurs indispensables du bien vivre ensemble, notion de fraternité essentielle en ces temps de crise.

A ce sujet d'ailleurs, nous pouvons nous réjouir que le dernier Conseil Municipal du 31 mars dernier ait voté à l'unanimité le Budget de la ville pour 2015, Budget respectant le bon débat d'orientation que nous avions su mener ensemble :

Pas d'emprunt, taux d'imposition locale inchangés depuis 2006, dépenses de fonctionnement maîtrisées (avec maintien de l'enveloppe de subvention aux associations), autofinancement important mais pour combien de temps encore, pour de gros investissements (voiries pour les quartiers, rénovation du groupe scolaire Cachin, vidéoprotection, engin de nettoyage de voiries et trottoirs, etc.).

Un équilibre budgétaire qui s'inscrit

par nécessité dans une programmation pluriannuelle... et si la dotation forfaitaire de l'Etat (2,4 millions d'euros) n'avait pas baissé cette année de 6,18 %, nous aurions pu faire plus encore!

LA TRIBUNE DES GROUPES: page 16

Beaucoup d'efforts de la commune en direction des enfants et des écoles, mais force est de constater qu'il n'en est pas de même de l'Etat, de l'Education Nationale: Il devrait y avoir une classe en moins en élémentaire dans les écoles du centre ville en septembre 2015!

Avec les parents d'élèves mobilisés, j'ai rencontré Madame l'Inspectrice puis j'ai écrit au Directeur d'Académie pour faire part de ma désapprobation et de l'incohérence de cette mesure pour une ville reconnue en Géographie Prioritaire et développant son urbanisme.

De nouveaux enfants seront rapidement à scolariser, une baisse actuelle des effectifs n'est pas une raison valable...

«De bien maigres économies pour de bien grands dégâts» disait Victor Hugo.

Je terminerai sur une note positive, votre participation massive (550 personnes) aux réunions organisées dans chacun des quartiers nous encourage à rester attentifs à vos besoins.

Gérer la commune, c'est chaque jour essayer de la faire vivre mieux, se voir, se parler, s'écouter et penser à l'évolution de notre commune, telle est notre préoccupation.

Je vous laisse maintenant découvrir les pages de ce nouveau bulletin de l'information municipale,

Votre Maire

QUARTIERS

BILAN DES RÉUNIONS DE QUARTIERS

Selon le souhait de M. le Maire d'aller à la rencontre des Escaudinois afin de mieux appréhender leurs problèmes au quotidien, d'en débattre ensemble et de trouver à plus ou moins long terme des solutions dans l'intérêt collectif, sept réunions publiques se sont déroulées dans les différents quartiers de la Commune qui ont rassemblé au total environ 550 personnes.



De ces réunions, il en ressort des problèmes similaires dans chaque quartier. En premier lieu, des problèmes de sécurité et notamment de vitesse excessive dans certaines artères de la ville ainsi que des difficultés de circulation et de stationnement gênant sur l'ensemble du territoire, d'insécurité générale avec une recrudescence des cambriolages, du vandalisme et des incivilités en tout genre (rassemblements nocturnes et nuisances sonores, troubles de voisinage...). On note aussi des soucis liés à l'environnement notamment en ce qui concerne l'entretien des espaces verts, des

dépôts sauvages un peu partout sur le territoire communal, le manque de propreté des trottoirs et de certains terrains. Il a également été signalé le manque d'entretien du patrimoine locatif (logements et leurs abords) par les différents bailleurs, ayant pour conséquence une augmentation du nombre de logements insalubres. Des travaux de réfection de chaussées et trottoirs ont également été sollicités dans plusieurs secteurs.

Bien d'autres demandes ont été formulées mais plus spécifiques à certains quartiers visités : réinstauration de passage de bus à St Marck et Schneider, réinstallation de boites aux lettres à Schneider, ballet incessant de quads et motos, parking gênant de poids lourds dans quelques quartiers...

Toutes ces informations ont bien été prises en compte et le Conseil Municipal œuvre déjà à la résolution de plusieurs de ces problèmes avec par exemple le lancement de travaux visant à réduire les difficultés de circulation et de stationnement.



RÉFORME DE LA POLITIQUE DE LA VILLE : NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE

Les périmètres des 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville viennent d'être fixés par deux décrets parus le 30 décembre 2014 pour la métropole et l'outre-mer. La liste des 1 300 quartiers prioritaires métropolitains avait été annoncée en juin 2014. Il manquait alors les délimitations précises, rue par rue, de ces quartiers, qui ont fait l'objet de négociations à l'automne avec les élus locaux dont un déplacement de Monsieur le Maire au Ministère le 15 Octobre dernier afin d'obtenir le maximum possible. Ces périmètres affinés se substituent depuis le 1er janvier 2015 aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et aux quartiers en Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Cucs).

Les 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville concernent 700 communes, ellesmêmes situées dans 390 agglomérations. Ces quartiers prioritaires pouvant bénéficier de crédits spécifiques de l'Etat pour la politique de la Ville. Les autres quartiers, précédemment en Cucs, entrent dans la définition de la géographie prioritaire Régionale, et pourront bénéficier de crédits de droits commun. Les équipements et services rattachés aux habitants des quartiers prioritaires, par exemple le stade, le collège, la piscine, ou autres locaux associatifs..., peuvent eux aussi se prévaloir d'aides spécifiques dans le cadre des quartiers dits « vécus ».

Pour la Ville d'Escaudain un secteur a été retenu en tant que quartier politique de la ville : Nord Escaudain, à savoir les cités Couture et Victoire, une partie des rues Rollin, Degeyter, sentier d'Hélesmes, Pied Sente, Bouchet et Edouard Vaillant (voir tracé jaune carte ci-contre). Sont venus s'y adjoindre la rue de la Paix, une partie des rues Henri Durre et Blanqui, la place Blanqui, ainsi que la résidence de la Savonnerie.

Deux autres secteurs, indiqués comme quartiers prioritaires, sis sur le territoire, sont rattachés aux quartiers prioritaires du territoire de Lourches, il s'agit : du quartier Schneider : rues Pierre Lescot, Rabelais (cité Renaissance d'Escaudain) jusqu'à la « frontière » Lourchoise, l'ensemble de la cité Paul Schneider, la rue de Lorraine, une partie de la rue Paul Bert prolongée jainsi que la Zone d'Activité des « Entrepreneurs » (voir tracé jaune carte ci-dessous).

Pour le Quartier **Nervo** c'est le même schéma que pour le quartier Schneider, ont été reprises dans le quartier prioritaire : une partie de la rue Griffon, l'allée Lavoisier, la moitié des allées Ampère et Nervo et une partie de la rue de Bouchain.





HYGIÈNE, SÉCURITÉ ...

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE



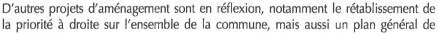
La commune est dotée d'un parc important de logements anciens. Aussi afin d'améliorer la politique mise en œuvre permettant de garantir la mise sur le marché de la location, de logements décents, la municipalité a souhaité instituer un partenariat avec la CAF du Nord dans le cadre d'un dispositif de lutte contre l'indécence des logements.

Ainsi, tout logement nouvellement mis en location auprès d'un public percevant une allocation logement fait systématiquement l'objet d'une visite visant à repérer ceux qui ne répondent pas aux caractéristiques d'un logement décent. Si tel était le cas, une liste des désordres rencontrés sera adressée au propriétaire assortie d'un délai de réalisation des travaux.

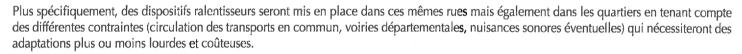
L'objectif de ce dispositif est d'éviter la prolifération de logements indignes sur le territoire communal en informant locataires et propriétaires de leurs droits et devoirs en matière de logement.

CIRCULATION / STATIONNEMENT

Il ressort des différentes réunions de quartier que la vitesse et les problèmes de stationnement en ville sont des sujets qui préoccupent les Escaudinois. Afin d'apporter des améliorations dans ce domaine, la municipalité réfléchit à l'installation de dispositifs obligeant les automobilistes à respecter les règles de bon usage. Dernièrement, des bornes en béton ont été installées face au « point chaud » situé rue J. Jaurès ainsi que face à l'école Roger Salengro afin d'empêcher les arrêts gênants de certains automobilistes. Un aménagement a été réalisé à l'angle de la rue Marcel Sembat et de l'avenue Jules Guesde pour solutionner un problème de stationnement sauvage et de visibilité. Afin de réduire la vitesse, un plateau surélevé au carrefour des rues Victor Hugo et Marcel Sembat a été créé.









DÉMARCHAGE PORTE À PORTE



Récemment, des commerciaux se sont présentés chez les habitants de la commune en se prévalant d'une recommandation municipale et n'hésitant pas à jouer sur la peur en prétextant une pseudo augmentation des cambriolages pour placer des dispositifs d'alarme et de détection des effractions ou en exploitant les drames récents causés par des incendies domestiques pour proposer des dispositifs d'alarme incendie.

S'il ne nous appartient pas de porter un jugement sur la qualité et l'efficacité des matériels proposés, il nous revient cependant de dire que nul ne peut se prévaloir d'une quelconque recommandation municipale s'agissant d'une pratique uniquement commerciale.

La vente à domicile, communément appelée « porte à porte », consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services. Le vendeur à domicile doit obligatoirement remettre à son client, au moment de la conclusion de la vente, un contrat comportant certaines mentions obligatoires parmi lesquelles un bordereau de rétractation. Le consommateur dispose de 14 jours à partir de la conclusion du contrat pour renoncer à son engagement par lettre recommandée avec accusé de réception.

CONFLIT DE VOISINAGE

Vous n'êtes ni procédurier ni friand de conflits pourtant vous êtes prêt à déclarer la guerre à vos voisins. Les raisons ? Du tapage nocturne, des ordures entassées dans la cour ou encore le chat de la voisine qui vient gentiment déposer ses besoins sur votre paillasson. Vous aimeriez éviter un lourd conflit et trouver une solution sans forcément employer les grands moyens. Suivez le guide !

D'abord, je démarre en douceur

Il est important de rappeler aux plaignants que la recherche d'une négociation à l'amiable est la première démarche à privilégier.



L'étape supérieure : la médiation

Dans un second temps, seulement, la mairie pourra être contactée dans le but de tenter une médiation ou vous ferez appel à un conciliateur de justice ayant pour mission, en dehors de tout procès et avec l'accord des intéressés, de faciliter le règlement amiable des litiges.

- Si la conciliation aboutit, le conciliateur dressera un constat d'accord dans lequel chacune des parties s'engagera l'une envers l'autre.
- En revanche, en l'absence d'accord, le choix reviendra au plaignant d'entreprendre des démarches judiciaires, souvent longues et coûteuses.



VIDÉOPROTECTION

Promesse de campagne, « la vidéoprotection » faisait l'objet d'un engagement fort de la liste menée par Bruno SALIGOT. En outre les réunions de quartier ont permis de faire remonter au Conseil Municipal que cela correspondait bien à une forte demande de la population. Les enquêtes menées auprès des communes déjà équipées et nos propres expériences (piscine et groupe scolaire Marcel Cachin) viennent à l'appui de ces demandes.

La vidéoprotection apparaît comme un équipement efficace tant dans le domaine de la prévention que dans celui d'une éventuelle répression, permettant ainsi de rassurer la population.

Après avoir été étudié en commission, le projet de mise en place d'une vidéoprotection a reçu l'aval du Conseil Municipal, lequel a mandaté une étude technique qui débutera courant avril. Plusieurs implantations sont envisagées dans les secteurs les plus sensibles. Cependant, comptetenu des efforts financiers exigés par le dispositif complet, il a été envisagé de procéder par étapes dont la première sera la place Gambetta, très fréquentée par l'ensemble des Escaudinois pour accéder aux nombreux commerces et équipements municipaux implantés sur la place et alentours.

Coût estimatif: 68.000 € (étude technique: 18.000 €; installation place Gambetta: 50.000 €).

FINANCES ..

Cette année encore, ont été réaffirmés les choix stratégiques adoptés lors de l'élaboration des budgets des derniers exercices, à savoir :

- La reprise des résultats de l'exercice 2014 (le Compte Administratif étant soumis à l'attention du Conseil Municipal au préalable).
- Aucun emprunt ne sera contracté en 2015.
- Les taux d'imposition locale 2014 sont reconduits à leur niveau.
- Une partie de l'excédent disponible 2014 (920 591,40 €) est mobilisée dans le cadre de la construction du BP mais une réserve de précaution sera conservée (1 140 744,30 €).

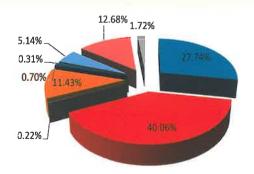
Le Budget Primitif 2015, adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal en séance du 31 mars 2015, prend en compte la délibération du Conseil Municipal en date des 28 janvier et 17 février 2015 portant ouverture par anticipation de crédits d'investissement pour un montant total de 154 000 €.

Il s'équilibre comme suit :

3 601 567 €
9 730 839,70
13 332 406,70

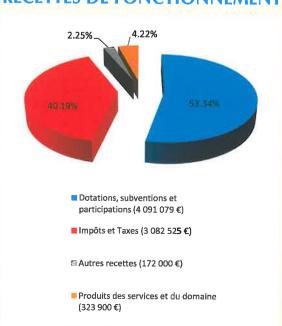
Une partie de l'excédent mise en réserve (1 140 744,30) fait l'objet d'inscriptions de dépenses en section de fonctionnement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général (fournitures, entretien des bâtiments, assurances...) (2 699 123,30 €)
- Charges de personnel (3 898 215,00 €)
- Atténuation de produits (21 000,00 €)
- Autres charges de gestion (subventions aux associations, au CCAS, participations aux syndicats intercommunaux) (1 112 580,00 €)
- Charges financières (intérêts de la dette) (68 482,40 €)
- Charges exceptionnelles (allocations aux étudiants et lycéens) (30 000 €)
- Provision pour dépenses imprévues (500 000 €)
- ■Virement à la section d'investissement (autofinancement) (1 233 916.00 €)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Les dotations (prévisions budgétaires) :	2014	2015	Variation 2014/2015
Dotation forfaitaire de l'Etat	2 419 303 €	2 269 903 €	- 6,18 %
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	731 821 €	731 821 €	
Dotation Nationale de Péréquation	123 938 €	123 938 €	
Dotation de Solidarité Rurale – part péréquation	109 056 €	109 056 €	
Dotation de Solidarité Rurale – part cible	52 343 €	52 343 €	
Dotation de solidarité C.A.P.H	742 688 €	742 688 €	
F.N.G.I.R + D.C.R.T.P	96 309 €	96 309 €	
Montant total des dotations	4 275 458 €	4 126 058 €	- 3,5 %

Les taux de la fiscalité directe sont inchangés en 2015. Le produit des contributions directes augmente cependant légèrement (+ 1,27 %). Cette augmentation est due à la réévaluation par l'Etat des valeurs locatives des bases de 0,9 % et aux nouvelles constructions que vous avez pu constater à travers la ville.

Taux d'imposition 2015 (identiques depuis 2006)		
Taxe d'habitation	23,29 %	
Taxe foncière (bâti)	22,32 %	
Taxe foncière (non bâti)	69,78 %	

<u>Aucun emprunt ne sera contracté en 2015</u> ce qui permettra de continuer à faire baisser l'encours de la dette communale et le montant de l'annuité (rappel : aucun emprunt n'a été contracté depuis 2008).

Evolution de l'encours de la dette			
Année	Population de référence (INSEE)	Encours de la dette par habitant	Moyenne nationale de la strate (villes de même taille)
2007	9 383	508,35 €	747,00 €
2014	9 221	387,11 €(*)	881,00 €
2015	9 173	350,61 €	(non connue)

(*) en 2014, intégration de l'emprunt contracté à taux zéro sur 20 ans auprès de la C.A.P.H pour le financement des travaux de réhabilitation de la piscine (74 346 €/an).

<u>Les principales inscriptions en section</u> <u>d'investissement :</u>

- Travaux de voirie rue Sembat : 120 000 €
- Travaux de voirie cité Philippe (2ème partie) : 120 000 €
- Démolition salle Déruelles : 40 000 €
- Travaux de rénovation école maternelle Marcel Cachin: 150 000 €
- Vidéoprotection : 68 000 € (dont 18 000 € de frais d'étude)
- Acquisition d'un camion de nettoyage de voiries et trottoirs : 120.000 €
- Eclairage du stade : 35 000 €
- Etude préalable pour travaux de rénovation et d'extension de la salle Allende : 20 000 €
- Provision travaux voiries et trottoirs

INFOR	MATIONS FINANCIÈRES - RATIOS	Valeurs pour Escaudain (B.P 2015)	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	908,03	1 029,00
2	Produit des impositions directes / population	206,43	448,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	836,10	1 167,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	346,64	385,00
5	Encours de la dette / population	350,61	881,00 (2014)
6	Dotation globale de fonctionnement / population	358,34	203,00

RÉSULTATS	TE ADMINISTRATIF 2014 D'ENSEMBLE t et investissement)
<u>DÉPENSES</u>	RECETTES
10 368 985,91 €	13 146 433,26 €
Restes à réaliser	Restes à réaliser
1 665 897,00 €	910 231,00 €
RÉSULTAT	rs cumulés
12 034 882,91 €	14 056 664,26 €
	NT CUMULÉ 781,35 €

CÉRÉMONIES

VŒUX À LA POPULATION



Le 16 Janvier dernier, Bruno SALIGOT, Maire d'Escaudain, accompagné de l'ensemble du Conseil Municipal, organisait la première cérémonie des vœux à la population du mandat. Les Escaudinois étaient très nombreux pour l'occasion à la salle de la Jeunesse.

La salle de la Jeunesse était comble

Après une introduction musicale par l'Harmonie locale, Monsieur le Maire a d'abord tenu à remercier les personnalités extérieures pour leur présence. Puis, après avoir mis l'accent sur les inégalités en France, Bruno SALIGOT, a rappelé qu'Escaudain était une ville riche! De par son patrimoine, ses associations, ses animations sportives et culturelles, sa vie dans les quartiers, etc. Autant de valeurs qui lui sont chères et qui perdurent malgré une crise qui continue! Il a informé l'auditoire d'une nouvelle réduction des dotations de l'Etat pour 2015 et remercié les partenaires (CAPH, Département, CAF, investisseurs, bailleurs, etc.) qui contribuent au maintien des projets communaux.

Monsieur le Maire a également dressé le bilan des réalisations et travaux entrepris durant l'année 2014 et indiqué qu'il continuera, dans la mesure du possible, le travail de ses prédécesseurs, en évitant le recours à l'emprunt pour ne pas endetter la ville. L'insécurité a également été abordée. Pour lutter contre ce fléau, Bruno SALIGOT compte sur le Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) mis en place l'an dernier, ainsi que sur les cellules de veille, le déploiement de la vidéoprotection etc.



L'Harmonie d'Escaudain a apporté sa petite touche musicale durant toute la cérémonie



Prise de parole du Maire Bruno SALIGOT

À la fin de la cérémonie, Monsieur le Maire, accompagné de Francis CHEVALIER, Maire Honoraire, a souhaité mettre à l'honneur son prédécesseur Jacky LAURE déclaré officiellement Maire Honoraire, à la demande de son successeur. Après un récapitulatif élogieux de sa carrière d'élu, Jacky LAURE a été décoré de la Médaille de la ville.



Intervention de Michel LEFEBVRE, Conseiller Général



Remise de la Médaille de la Ville à Jacky LAURE, Maire Honoraire, en présence de Francis CHEVALIER, Maire Honoraire, son prédécesseur



INSCRIPTIONS À LA CÉRÉMONIE DES NOCES D'OR

Les couples désireux de célébrer leurs noces d'or ou de diamant (50 ou 60 ans de mariage) lors de la cérémonie du dimanche 11 octobre prochain sont invités à **s'inscrire du 17 août au 7 septembre 2015**, auprès du service de l'état-civil, en mairie, munis de leur livret de famille.

Pour plus de renseignements, téléphoner au 03.27.44.88.92.



De nombreuses personnalités et responsables associatifs ont répondu présent à cet appel. Dans son discours, Bruno SALIGOT a rappelé les principes de la laïcité et lancé un appel au calme. Une vibrante Marseillaise, reprise par nombre de participants, a conclu cette cérémonie de partage et de recueillement.

HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE CHARLIE HEBDO

Suite aux évènements dramatiques survenus le 7 Janvier à Paris, Monsieur le Maire a invité la population Escaudinoise à se recueillir sur la place de la Mairie.



Inscriptions au repas des aînés de la commune

INSCRIPTIONS AU REPAS DES AÎNÉS

Les personnes de 62 ans et plus, habitant sur la commune, et désirant participer au repas des aînés le dimanche 27 septembre prochain, sont invitées à s'inscrire du 17 août au 18 septembre 2015, auprès du CCAS, munis d'une pièce d'identité ou de leur livret de famille.

Pour plus de renseignements, téléphoner au 03.27.44.88.97.

TRAVAUX



ÉGLISE

Des travaux de restauration de la maçonnerie en pierre de l'Eglise ont débuté début mars. Ces travaux constituent la 2ème phase de la restauration de l'extérieur de cet édifice. Ils concernent la façade du cœur et du transept côté monument aux morts, la flèche du clocher, y compris le parapet du chemin de ronde et de la façade sud de la Tour de Garde. Ces travaux d'un montant de 498.500 € HT devraient durer une année. Cette opération bénéficie d'un fonds de concours de la CAPH à hauteur de 50%.

CRÉATION D'UN PARKING « MAIRIE »

Le parking situé en façade de la mairie, place François Mitterrand, est régulièrement saturé. En effet ce parking est utilisé par les élus, le personnel communal, mais aussi le personnel enseignant des écoles Mme de Sévigné et René Simon, ainsi que par les parents d'élèves et les usagers de la mairie.

Afin de pallier les difficultés de stationnement, le conseil municipal a décidé la réalisation d'un parking situé sur la partie arrière de l'Hôtel de Ville. Ce parking d'une vingtaine de places sera réservé aux élus et membres du personnel communal, libérant ainsi le stationnement place François Mitterrand.

Parallèlement à ces travaux, le parcours d'accès à la salle des mariages est en cours de réaménagement afin de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux s'élèvent à 80.000 € HT.



SPORTS

PARCOURS DU CŒUR

Vous étiez une cinquantaine de courageux à braver la pluie dimanche 29 mars pour participer à la 40ème édition du « Parcours du Cœur », organisé conjointement cette année par le Comité Olympique Municipal Escaudinois et l'association Atout Forme.

Organisés sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, les Parcours du Cœur sont la plus grande opération de prévention-santé organisée en France. Ils ont pour but de faire reculer les maladies cardiovasculaires par l'information, le dépistage, l'apprentissage de pratiques de vie plus saines afin d'éviter les comportements à risque. Le but immédiat de ces manifestations est de sensibiliser les Français sur l'importance d'effectuer un effort physique régulier en leur montrant qu'il peut être source de plaisir et contribuer à combattre très simplement l'obésité, l'hypertension artérielle et le stress.





LE CLUB D'ATHLETISME A FETE SES 50 ANS!

Pour fêter comme il se doit ses 50 ans d'existence, le club d'athlétisme local a organisé au stade le 11 Avril une course conviviale qui a réuni sur la piste athlètes et dirigeants, accompagnés par l'harmonie. Les bénévoles étaient nombreux à les encourager! Le club a ensuite tenu son assemblée générale à la salle Roger Salengro à 18h, suivie d'un repas dansant.

HORAIRES ET TARIFS DE LA PISCINE MAURICE THOREZ



En période de petites vacances :

MARDI: 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30* (Réservé aux dames)

MERCREDI: 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h* (Séance publique); 18h45 - 19h30 (Aquagym)

JEUDI: 11h-13h30 (Séance publique); 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30 (Séance publique)

VENDREDI : 14h - 15h30 (Séance publique) ; 16h - 17h30 (Séance publique) ; 18h - 20h30* (Réservé strictement aux adultes)

SAMEDI: 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30 (Séance publique)

DIMANCHE: 9h - 11h30* (Séance publique)

En période scolaire:

LUNDI: 17h - 18h (Leçons de natation) ; 18h15 - 19h (Aquagym, ouverture des portes à 18h)

MARDI: 17h - 18h30* (Réservé aux dames)

MERCREDI : 14h - 16h (Séance publique) ; 16h30 - 18h* (Séance publique) ; 18h45 - 19h30 (Aquagym, ouverture des portes à 18h30)

JEUDI: 12h - 13h30 (Séance publique)

VENDREDI: 17h20 - 18h (Aquagym, ouverture des portes à 17h); 18h30 - 20h30* (Réservé strictement aux adultes)

SAMEDI: 12h - 14h (Leçons de natation); 14h - 15h (Ecole de natation**); 15h - 16h30 (Séance publique)

DIMANCHE: 9h - 11h30* (Séance publique)

** L'école de natation est réservée aux enfants âgés de plus de 12 ans ayant leur brevet de 50m (nombre de places limité à 15).

Pendant le mois de Juillet:

MARDI: 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30* (Réservé aux dames)

MERCREDI : 14h - 16h (Séance publique) ; 16h30 - 18h* (Séance publique) ; 18h45 - 19h30 (Aquagym)

JEUDI : 14h - 16h (Séance publique) ; 16h30 - 18h30 (Séance publique)

VENDREDI : 14h - 15h30 (Séance publique) ; 16h - 17h30 (Séance publique) ; 18h - 20h30* (Réservé strictement aux adultes)

SAMEDI: 14h - 16h (Séance publique) ; 16h30 - 18h30 (Séance publique)

DIMANCHE: 9h - 11h30* (Séance publique)

Pendant le mois d'Août :

MARDI: 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30* (Réservé aux dames)

MERCREDI: 9h - 11h30 (Séance publique); 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h* (Séance publique); 18h45 - 19h30 (Aquagym)

JEUDI: 9h - 11h30 (Séance publique); 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30 (Séance publique)

VENDREDI: 14h - 15h30 (Séance publique); 16h - 17h30 (Séance publique); 18h - 20h30* (Réservé strictement aux adultes)

SAMEDI: 14h - 16h (Séance publique); 16h30 - 18h30 (Séance publique)

DIMANCHE: 9h - 11h30* (Séance publique)

* Sauna ouvert

Rappel: le bonnet de bain est obligatoire.

Attention : fermeture pour vidange la dernière semaine d'Août

et la 1ère semaine de Septembre.

TARIFS

ADULTES : 1 entrée : 2,70€ - Abonnement de 10 entrées : 24,30€ **ENFANTS :**

- Moins de 16 ans : 1 entrée : 1,45€ - Abonnement de 10 entrées : 13,00€

- De 2 à 6 ans : 1 entrée : 1,20€ - Abonnement de 10 entrées : 10,00€

- Moins de 2 ans : Gratuit

AQUAGYM: 1 séance: 4,40€ - Abonnement de 10 séances: 40,00€ **SAUNA:** 1 séance: 5,00€ - Abonnement de 10 séances: 45,00€

ECOLE DE NATATION : de Septembre à Juin : 50,00€



CULTURE

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE D'ESCAUDAIN: BILAN POSITIF POUR LA 1ère ANNÉE



Dans un cadre chaleureux et coloré, venez découvrir les collections sur deux étages (ascenseur à disposition pour les personnes à mobilité réduite). L'accès aux collections proposées dans les espaces publics est libre et gratuit pour tous, vous y trouverez un large choix de livres, magazines, CD et DVD dans tous les domaines et pour tous les âges.

Au rez-de-chaussée :

- Le secteur « Actualités » avec des quotidiens, des revues et des magazines, adultes et jeunesse
- Le secteur « BD », regroupant les bandes dessinées, mangas et comics jeunesse et adultes
- Les CD, DVD, textes lus adultes, textes en braille, livres en gros caractères
- Le secteur « Jeunesse » avec des albums, des romans, documentaires, contes, poésie, théâtre, textes lus, LCD, CD et DVD. NB: Une télévision est à votre disposition pour visionner les DVD « tous publics » en consultation.

A l'étage :

- Le secteur « Romans » adultes et ados
- Le secteur « Fantastique et science-fiction »
- Le fonds documentaire présenté par thématique (cuisine, mode,...)
- Les DVD « Documentaires », « Humour » et « Théâtre ».
- Des nouveautés ou des sélections sont régulièrement proposées sur les présentoirs.
- Des animations régulières sont proposées (heure du conte, ateliers,...). Des petits spectacles, expositions, conférences, rencontres avec des auteurs y seront organisés ponctuellement.



HORAIRES D'OUVERTURE:

	MATIN	APRÈS-MIDI
MARDI		14h - 18h
MERC REDI	10h - 12h	14h - 18h
JEUDI		14h - 18h
VENDREDI		14h - 19h
SAMEDI	10h - 12h	14h - 18h

CONDITIONS:

Pour emprunter des documents et CD vous devez souscrire un abonnement individuel et nominatif. La carte est valable 1 an, de date à date, dans toutes les médiathèques communautaires de la CAPH.

- Prêt individuel: 10 documents au total pour une durée d'1 mois avec au maximum 3 revues, 3 CD, 3 DVD.
- Prêt scolaire: 1 livre par enfant
- Réservations : 3 documents
- Accès Internet : gratuit dans la limite d'une heure par jour et par personne. En libre accès pour les détenteurs d'une carte, sur demande pour les non-inscrits.

Pour vous inscrire, vous devez présenter : une pièce d'identité ou un autre document avec photo, un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, EDF, téléphone...), une autorisation parentale pour les enfants mineurs, se présenter avec un parent pour l'inscription des moins de 16 ans.

TARIFS:

- Abonnement adulte pour les habitants de la Porte du Hainaut :
 5€/an.
- Gratuit pour les moins de 18 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, les établissements scolaires et les étudiants habitant sur le territoire de la Porte du Hainaut.
- Abonnement pour les habitants de moins de 18 ans extérieurs à la Porte du Hainaut : 5€/an.
- Abonnement adulte pour les habitants extérieurs à la Porte du Hainaut : 15€/an.

Plus d'infos sur le site de la médiathèque : http://www.mediathequesporteduhainaut.fr ou par téléphone : 03.27.14.29.00.



En plus des différentes collections à votre disposition, la médiathèque organise régulièrement des animations, ainsi en 2014 :

- 165 personnes ont participé aux heures du conte,
- 297 personnes présentes lors des différents spectacles et concerts,
- 92 personnes ont assisté à un atelier de travaux manuels (calligraphie, carte pop-up, création sonore...),
- Il y a eu également 4 expositions, une projection de films fantastiques et différents projets en partenariat avec les écoles de la ville et le collège Félicien Joly.

En ce début d'année 2015, une centaine de personnes est venue fêter le 1er anniversaire de l'ouverture de la médiathèque et a pu assister au parcours conté par la Compagnie de la Vache Bleue, 66 personnes étaient présentes à la rencontre autour de la dyslexie et 41 personnes sont venues écouter les heures du conte.

ANIMATIONS À VENIR:

- Atelier Cré'alligraphie : « Les Calligrammes » le 30 Mai de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30, à partir de 16 ans.
- Exposition photographique « Sens et nuances » du 12 Mai au 9 Juin.
- Atelier « Cyanotypes et Photogrammes » pour les 12-16 ans le 6 Juin de 10h à 12h et de 14h30 à 16h30.
- Séances de lectures pour un public adulte le vendredi à 18h, les 29 Mai et 5 Juin.
- Deux représentations de théâtre par le Collectif Sautrame, les 19 et 20 Juin à 20h.
- Des heures du conte régulières le samedi matin ou après-midi (prochaines dates : 16 Mai, 30 Mai, 13 Juin, 27 Juin).

Pour assister aux animations, il faut s'inscrire auprès de la médiathèque (par téléphone ou à l'accueil de la médiathèque).

En projet pour le second semestre :

- Une exposition prêtée par l'association des conservateurs des musées du Nord « 1914-1918 Les artistes face à la guerre » du 3 au 14 Novembre.
- Un nouveau concert.
- Toujours des heures du conte ...

ASSOCIATIONS CULTURELLES ESCAUDINOISES

Vous vous intéressez à l'histoire locale, vous souhaitez enrichir vos connaissances et vos relations ou encore pousser la chansonnette, la ville compte plusieurs associations culturelles qui seraient ravies d'accueillir de nouveaux membres!

Associations	Personnes auprès de qui se renseigner
Les Amis du Musée	M. DHENAIN Gilbert: 06.31.03.11.10
Bimbo (danse)	Mme GAISSE Stéphanie : 06.50.87.87.51
Association d'Histoi re Locale et de Sauvegarde du Patrimoine d'Escaudain	M. CLARISSE Frédéric : 03.27.31.90.17
Arts en mouvements	M. RENAUX David : 06.33.72.34.60
Harmonie d'Escaudain	M. GENELLE Michel : 03.27.43.60.75
Comité de jumelage Escaudain Ruhla	M. FOULON Jean-Louis : 03.27.44.01.47
Cercle Philatélique Escaudinois	M. DACAR Richard: 03.27.43.23.10
Club de Généalogie d'Escaudain et de l'Ostrevant	M. BACHARY Roland : 03.21.75.43.28
Cercle Laïque	Rdv au Foyer Jacques Brel, place Gambetta 03.27.31.96.01

ENSEIGNEMENT

SÉJOUR DES ÉCOLES AUX GRANGETTES

Le centre de vacances « Les Grangettes » se situe au cœur du massif jurassien sur les rives du lac Saint Point à 10km de Pontarlier et à proximité de la station de ski de Métabief dans le département du Doubs. Le syndicat, dont la commune d'Escaudain est membre, met en place, chaque année, des classes de neige, des classes vertes, des centres de vacances et des séjours familles pour les communes adhérentes et extérieures. Cette année, cinq classes ont pu ou vont bénéficier de cette structure pour partir en classe de neige ou classe verte. Ainsi, une classe de l'école R. Salengro y a séjourné du 9 au 15 février dernier, deux classes de l'école V. Hugo du 9 au 15 mars, enfin une classe de l'école R. Salengro ainsi gu'une classe de l'école P. Langevin partiront du 11 au 17 mai prochain. Les activités du centre sont encadrées par des moniteurs diplômés et dirigés par M. Olivier PAILLOUX, diplômé d'Etat pour les classes de découvertes, colonies, séjours de vacances en famille, ski de descente à la station de Métabief, ski de fond dans la région et découverte de la faune et la flore, accrobranche, escalade, canoë-kayak, natation, équitation, VTT...



« Nous avons commencé l'apprentissage du ski de fond à Métabief. Nous sommes contents parce que c'est un beau séjour. Nous avons fait du ski de fond, avons visité le château de Joux, la fromagerie et la maison de la réserve. Ensuite il y a eu une sortie raquettes pour découvrir les traces d'animaux. Et les veillées du soir ! Nous sommes contents d'avoir passé un aussi beau séjour. » La classe de CM2 de l'école R. Salengro.

PRÉINSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLES



Les préinscriptions des **enfants nés en 2012 et 2013**, dépendant des écoles maternelles du centre ville et du hameau Saint-Marck (écoles René Simon/Mme de Sévigné et Paul Langevin) se dérouleront en mairie, bâtiment modulaire, **le mercredi 13 mai de 14h à 16h**. Se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Pour les familles relevant des autres secteurs (écoles Marcel Cachin, Roger Salengro et Paul Schneider), se rapprocher directement de l'établissement concerné.

ALLOCATION AUX LYCÉENS ET ÉTUDIANTS



La municipalité verse une bourse communale aux élèves ayant fréquenté assidument en 2014-2015 :

- un établissement d'enseignement spécialisé (handicapés, section d'études spécialisées d'un collège, institut médico-éducatif) ou un établissement de l'enseignement supérieur;
- un établissement du second cycle de l'enseignement secondaire (lycée).

Pour en bénéficier, les personnes concernées doivent déposer les documents nécessaires à l'instruction de leur demande en mairie au service comptabilité (2ème étage) entre le 1er juin et le 3 juillet. Attention, aucune demande ne sera acceptée après ce délai. L'allocation sera versée fin octobre / début novembre.

Documents à fournir pour les personnes majeures :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom et adresse du demandeur ;
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2015, signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur;
- · un justificatif d'adresse récent.

Documents à fournir pour les personnes mineures ou handicapées :

- un relevé d'identité bancaire ou postal au nom et adresse des parents ;
- une copie du livret de famille pour les couples en concubinage ou en cas de veuvage (en cas de divorce fournir une copie du jugement);
- un certificat de scolarité, daté au plus tôt de fin mai 2015, signé par le chef d'établissement avec le cachet ou une copie de la carte étudiant où figure l'adresse du demandeur;
- un justificatif d'adresse récent.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service comptabilité au 03.27.44.89.07.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Les activités péri-éducatives n'ont pas été des plus évidentes à instaurer mais grâce à l'implication constante du personnel encadrant, à l'aide apportée par plusieurs associations locales mais aussi par le corps enseignant et les parents d'élèves, elles sont maintenant bien en place et rencontrent un réel succès puisque plus de 650 enfants y participent régulièrement.

Rappelons quelques-unes des activités proposées aux enfants depuis la mise en place de la réforme : initiation au cirque, découverte de la chimie, musique, arts plastiques, découverte des activités d'associations locales (basketball, football, tennis de table, harmonie), découverte de la médiathèque, ateliers théâtre, piscine...







Découverte des arts du cirque

Représentation théâtre à la médiathèque

Une nouvelle organisation à compter de septembre 2015.

Lors de sa séance du 18 février dernier, le conseil municipal a voté une modification de l'organisation des nouveaux rythmes scolaires. Ainsi à compter de la rentrée de septembre 2015, les activités péri-éducatives se dérouleront de la manière suivante :

- les **lundi** et **jeudi** de 15h à 16h30 pour les écoles R. Simon/Sévigné, E. Renan, V. Hugo et P. Langevin ;
- les mardi et vendredi de 15h à 16h30, pour les écoles M. Cachin, R. Salengro et P. Schneider.

L'année sera divisée en trois grandes périodes (P1 : septembre - décembre ; P2 : janvier - vacances de Pâques ; P3 : vacances de Pâques - fin d'année scolaire).

Les inscriptions à la 1ère période se dérouleront en mairie, bâtiment modulaire, du 8 au 19 juin 2015.



« Football Club TAP »

DOSSIER UNIQUE RESTAURATION SCOLAIRE / T.A.P. / PERISCOLAIRE / A.L.S.H.

Dossier d'inscription Dans le but de simplifier vos démarches administratives, à compter de septembre 2015, les inscriptions de vos enfants à la restauration scolaire, aux activités péri-éducatives, à l'accueil périscolaire ainsi qu'aux accueils de loisirs sans hébergement seront dorénavant regroupées sur un seul et même dossier. Celui-ci comportera les renseignements administratifs généraux communs à l'ensemble de ces services, ainsi vous n'aurez plus qu'à compléter des annexes pour confirmer au fur et à mesure de l'année les inscriptions de vos enfants à ces différents services.

D'autre part, la commission restauration scolaire travaille actuellement sur une éventuelle révision de la charte de comportement et du permis à point instaurés depuis 2010 ainsi que sur des nouvelles modalités de réservation de repas et de paiement. Ces changements pourraient intervenir dès la prochaine rentrée pour certains, en cours d'année scolaire pour d'autres. Ils auront pour but à la fois de moderniser et de faciliter vos démarches administratives mais émanent également d'une volonté municipale d'optimiser la gestion du service et des coûts en s'engageant par ailleurs dans une démarche éco-citoyenne : diminution de l'utilisation des supports papiers et des emballages, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets, etc.

JEUNESSE

Accueils de loisirs

INSCRIPTIONS ALSH DE JUILLET

L'ALSH de juillet se déroulera cette année du 6 au 31 juillet. Pour cet ALSH, les enfants seront accueillis à la journée au centre culturel Charles de Gaulle pour les 6-16 ans et à l'école maternelle Marcel Cachin pour les 2-6 ans.

Les inscriptions se dérouleront auprès du service jeunesse, bâtiment modulaire annexé à la mairie, aux dates suivantes :

- Les mercredi 13 mai, 20 mai et 3 juin de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30;
- Du lundi 8 au vendredi 12 juin, de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30.

Attention, aucune inscription ne sera prise en dehors de ces périodes.

Pour tout renseignement, contacter le service au 03.27.44.89.15 ou 06.86.23.38.06.

NATURE ET ENVIRONNEMENT ..

TERRIL AUDIFFRET - TRAVAUX DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

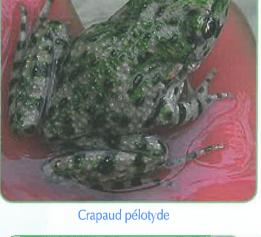
Fin décembre 2014, le Conseil Général a réalisé des travaux sur le secteur du Terril Audiffret afin de conforter et de créer des zones humides permettant l'installation et la reproduction de deux espèces de crapauds protégés.

Ainsi afin de maintenir la population de crapauds calamites recensés sur le site, le point d'eau qui leur sert de refuge a été renforcé (nettoyage de la zone).



Crapaud calamite







de traverser la zone.

De même, il y a 4 ans une autre espèce de crapaud a été répertoriée sur le secteur, le crapaud pélodyte, mais il est depuis en voie de disparition. Le Conseil Général a donc réalisé des travaux pour favoriser son installation: le fond en schiste a été tassé afin de former une croute imperméable. l'étendue a été agrandie, des buttes ont été créées afin de favoriser la rétention d'eau et empêcher les motos et quads

Point d'eau créé Buttes DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ..

« MADE IN HAINAUT », UN CONCEPT UNIQUE AU NORD DE PARIS!

Les 28 et 29 mai 2015, sur le site minier d'Arenberg, 150 entreprises exposeront leur savoir-faire à l'occasion du salon professionnel « Made in Hainaut ».

Créé en 2013 par l'agence de développement de La Porte du Hainaut, ce salon permet de valoriser le tissu économique du territoire, de développer les réseaux et de favoriser les affaires communales.

Unique en son genre, il s'adresse à toutes les entreprises : grands comptes, PME-PMI, TPE innovantes et rassemblant tous les secteurs d'activité : ferroviaire, automobile, BTP, métallurgie, énergie, environnement, santé, image et création numérique, services aux entreprises...

Autres animations : une inauguration placée sous le signe de l'innovation, des ateliers pratiques liés à la vie de l'entreprise, des rencontres d'affaires, des moments de convivialité...

Plus d'informations sur www.salon-madeinhainaut.com ou au 0.800.059.135 (appel gratuit depuis un poste fixe) Informations pratiques:

28-29 mai 2015, de 9h à 18h

Site minier d'Arenberg, rue Michel Rondet 59135 WALLERS-ARENBERG

Entrée gratuite - Parking et restauration sur place



VOUS SOUHAITEZ CREER UNE ENTREPRISE **OU DEVENIR AUTO-ENTREPRENEUR**



Rencontrez un conseiller BGE près de chez vous pour :

- préparer et réussir votre projet de création d'entreprise dans le Nord Pas de Calais,
- vous informer sur le statut d'auto-entrepreneur,
- mobiliser les aides, les financements et les garanties.

Toutes les coordonnées sur www.bge-hautsdefrance.fr Partenaire de la CAPH et de la ville.



Cyber Base Marcel Cachin

Horaires temps scolaires: Mardi de 17H00 à 20H00 Jeudi de 17H00 à 20H00 Samedi de 9H00 à 14H00



Cyber Base Paul Schneider

Ecole Paul Schneider 219, rue Paul Bert Prolongée

Horaires temps scolaires : Mardi de 17H00 à 20H30 Vendredi de 17H00 à 20H30 Samedi de 9H00 à 13H00



Cyber Base Roger Salengro

Ecole Roger Salengro Rue Roger Salengro

Horaires temps scolaires: Lundi de 17H00 à 20H00 Mercredi de 17H30 à 19H30 Vendredi de 17H00 à 20H00



Cyber Base Victor Hugo

Ecole Victor Hugo Place Leon Gambetta

Horaires temps scolaires: Lundi de 17H00 à 20H30 Mercredi de 13H00 à 19H00 Jeudi de 18H00 à 21H00

Centact & reuselgnements:



M. Sébastien SION au 03 27 44 88 10



http://escaudain.fr

http://escaudain.cyber-base.org epn.escaudain.sophie@cyber-base.org

epn.escaudain.philippe@cyber-base.org

spaces lumériques de l'roximité

QUELQUES ÉVÉNEMENTS AVRIL, MAI & JUIN 2015

ENP V. Hugo

ENP

ENP

V. Hugo

V. Hugo

jeu. 16 avril 2015 de 18H00 à 20H00

gratuit de gestion, pour votre activité professionnelle :

DOLIBARR Atelier découvrir :

mer. 22 avril 2015

de 17H00 à 19H00

jeu. 23 avril 2015 de 18H00 à 20H00

ENP mer. 13 mai 2015 V. Hugo

de 17H00 à 19H00

sam. 16 mai 2015 de 9H00 à 14H00

image sur internet

Atelier découvrir : Bien préparer ma randonnée grâce à internet

Atelier N° 4 : Surveiller sa e-réputation et gérer son

De quoi est composé mon ordinateur?

Atelier N° 15 : Venez découvrir le logiciel libre et

ENP M. Cachin

Portes Ouvertes de l'Espace Marcel Cachin

ENP V. Hugo

ENP

M. Cachin

Jeu. 21 mai 2015 de 18H00 à 20H00

mar. 26 mai 2015 de 17H00 à 19H00

Atelier apprendre:

Connaître les risques liés aux réseaux sociaux

ENP V. Hugo

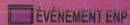
Jeu. 4 Juin 2015 de 18H00 à 20H00 Atelier N° 14 : Déclaration en ligne, facture électronique et signature électronique ; Nouvelles règles et obligations

Atelier N° 9: Communication Client; utiliser les mails,

newsletters pour fidéliser et développer sa clientèle.

DISPOSITIF BOUTIC

PROGRAMME COMMUN CAPH















MANIFESTATIONS À VENIR

MAI:

- Jeudi 14 : Tournoi de football Catégorie Vétérans (Stade)
- Du 15 Mai au 14 Juin : Tournoi Open de Tennis « François Coudert » (Stade)
- Samedi 16 : Soirée Thuringeoise (Salle de la Jeunesse)
- 16 et 17 : Championnat de France de Force Athlétique Catégorie Jeunes (Salle Allende)
- Jeudi 21 : Course contre la Faim (Stade)
- Du 23 au 25 : Tournoi International de Football « Fabrice Djogo » Catégorie U15 (Stade)
- Samedi 23 : Thé dansant de la Chorale (Salle de la Jeunesse)
- Lundi 25 : Exposition/Vente de peinture sur soie (Foyer Jacques Brel)
- Lundi 25 : Braderie des Commerçants (Place Gambetta)
- Samedi 30 : Tournoi de basket masculin Catégorie Poussins (Salle Allende)
- * Samedi 30 : Fête des voisins (Cité Nervo)
- Dimanche 31 : Tournoi de basket masculin Catégorie Benjamin (Salle Allende)

JUIN:

- Samedi 6 : Portes ouvertes du Cercle Laïque (Foyer Jacques Brel)
- Dimanche 7 : Brocante du Football (Place Gambetta)
- Lundi 8 : Hommage aux morts en Indochine (Monument aux Morts)
- Du 15 au 27 Juin : Tournoi interne de tennis Catégorie Jeunes (Stade)
- Jeudi 18: Appel du 18 Juin 1940 (Monument aux morts)
- Samedi 20 : Tournoi de basket masculin Catégorie Cadets (Salle Allende)
- Samedi 20 : Gala de l'Ecole Municipale de Danse (16h Théâtre de Denain)
- Dimanche 21 : Gala de Danse de l'Association Bimbo (Théâtre de Denain)
- Dimanche 21 : Tournoi de basket masculin Catégorie U20 (Salle Allende)
- Vendredi 26: Don du Sang de 14h à 18h30 (Place Gambetta)
- Dimanche 28 : Brocante de Nord Escaudain (Parking de l'école Cachin)

IUILLET:

- Du 4 au 7 : Ducasse (Place Gambetta)
- Dimanche 5 : Brocante du comité des fêtes de la cité Nervo (Cité Nervo)
- Dimanche 5 : Tir Beursault des Archers Championnat du Nord (Stade)
- Lundi 13 : Spectacles dans le cadre de la Féte Nationale (Concerts à partir de 20h Place Gambetta, Feu d'Artifices à 23h au Stade)
- Mardi 14 : Fête Nationale (Monument au Morts)

LA TRIBUNE DES GROUPES

GROUPE « Ensemble pour Agir, l'Humain d'abord », groupe des élus communistes et républicains

Le budget primitif 2015 a été adopté à l'unanimité le 31 mars. Notre groupe l'a voté car il répond fidèlement aux demandes que nous avons formulées lors du débat d'orientation. Il est surtout conforme au programme que nous avons proposé aux habitants lors de notre campagne électorale : tout d'abord pas d'augmentation de la fiscalité locale, pas de recours à l'emprunt. Il préserve aussi une partie de l'excédent en prévision d'un avenir complexe.

Ce budget insiste sur les priorités que nous nous sommes fixées en matière de tranquillité publique et d'environnement. Il maintient le niveau d'aide aux nombreuses associations culturelles, sportives et de quartiers. Un budget qui permet de nombreux travaux d'investissements.

Dans un contexte de crise économique et sociale qui perdure, alors que diminuent les engagements de l'Etat, les besoins et demandes de la population prennent de plus en plus un caractère pressant auprès des services municipaux et des élus comme nous l'avons constaté lors des permanences et des réunions de quartiers que nous avons tenues partout dans Escaudain.

Aussi, ce budget s'inscrit dans la perspective d'un programme d'investissements pluriannuels

permetrant de satisfaire les besoins de la population.

Concernant les choix politiques pris au plus haut niveau de l'État, rien de nouveau ne se passe au gouvernement, aussi les inquiétants phénomènes électoraux issus des élections départementales se reproduíront et s'amplifieront. Nous appelons à ce que cesse ce cynisme consistant, défaite après défaite, à expliquer qu'il mène la seule et meilleure politique possible et qu'il n'y aurait pas d'autre politique véritablement de gauche dans l'intérêt d'une république de l'humain d'abord à laquelle nous aspirons pour le plus grand nombre.

Vos élus: Bruno SALIGOT, Jeannette MARCUZZI, Jean-Charles WERY, Annick TRIOUX, Ali BENAMARA, Pascale MOREAU, Hervé BREEM, Laetitia DHENAIN, André DRELON, Sylvie SCHUTT, Michel SION, Karine STIEVENARD, Olivier ABDELOUAHED, Maryse PLAYE, Abdelaziz LOUGHANI, Fatima AIT MOUHA, Jean-Paul VANDENNIEUWEMBROUCK, Martine BOURRE, Laurent LAKOMY, Céline JANICKI, Ahmed BENDJEFFEL, Jeanne-Aimée PARYS, Belaïd HABRI.

GROUPE « Escaudain, ensemble pour l'avenir »

Nous félicitons le candidat du rassemblement républicain pour sa victoire difficile, lors des élections départementales, face au Front National.

Escaudain, comme toutes les communes, accuse cette année une baisse des dotations forfaitaires de l'Etat due à la forte diminution de l'enveloppe nationale de la Dotation Globale de Fonctionnement compensée par une relative stabilité voire une augmentation des autres dotations ou fonds émanant de l'Etat et de la CAPH. La maitrise budgétaire est donc une obligation et à ce titre, nous ne pouvons que nous réjouir de la situation saine des finances de la ville (un excédent de fonctionnement « confortable », pas d'emprunt toxique, pas d'augmentation d'impôts, un désendettement régulier de la commune...) et qu'il convient de préserver au mieux même si les marges de manœuvre sont réduites.

Toutefois, cela ne nous empêche pas de faire quelques remarques sur certains choix politiques.

L'une des préoccupations majeures des Escaudinois, vu les nombreuses remarques qui ont été formulées lors des différentes réunions de quartiers, et peut-être même par les résultats du dernier vote est le sentiment d'insécurité. A ce titre, nous ne pouvons qu'approuver l'installation d'un équipement de

vidéo protection sur la place. Mais la sécurité dans les quartiers périphériques ne doit pas être oubliée. Il serait également urgent de lutter contre la vitesse excessive pratiquée dans certaines rues de la ville. Et que dire de tous ces véhicules incendiés depuis quelques mois...

Si nous avons bien conscience des efforts à faire pour qu'Escaudain soit une ville plus propre, nous nous posons la question de l'opportunité d'acheter une balayeuse de 120.000 , sans compter les frais de maintenance et la mobilisation du personnel. N'était-ii pas plus judicieux de sous-traiter à une entreprise ou de faire appel à des contrats aidés ? D'ailleurs ramassera-t-elle les canettes sur nos trottoirs ?

Concernant les associations, nous soutenons le maintien de l'enveloppe des dotations et nous pensons que l'on pourrait instaurer un barème précis et transparent pour favoriser les associations qui réalisent de nombreuses actions et qui participent au rayonnement de la vie communale.

Enfin, nous soutenons les axes prioritaires que sont la tranquillité publique, l'environnement et le cadre de vie, l'éducation... Nous serons vigilants sur l'urbanisation et le logement. Pour ces raisons, nous avons voté le budget.

Claude CAULIEZ, Christelle GUIOT, Rarib LAAMIMAT, Catherine MERCIER, Michael ABDELKADER.